

DU 26 AOÛT AU 29 SEPTEMBRE 2025

LE BIG BINGO

**100%
GAGNANT**

*L'ÉNORME BINGO

**CHAQUE
SEMAINE**

AVEC LA CARTE CONFO+

**1000€
EN CARTE CADEAU
À GAGNER!
ET PLEIN D'AUTRES CADEAUX**

**AVEC VOTRE
CARTE CONFO+,
JOUER C'EST GAGNER !!**

- ★ Lors de votre passage en caisse, recevez une carte à gratter et découvrez votre code (pour les achats sur le site internet, le code sera communiqué dans la confirmation de commande).
- ★ Connectez-vous sur <https://anniversaire.conforama.fr>, rentrez votre code et Bingo découvrez votre cadeau !
- ★ Une chance de gagner chaque semaine !

EN PARTENARIAT AVEC :

LOMOCO

SAMSUNG

Moulinex

bobochic

TCL

8heures

Rowenta



Jeu avec obligation d'achat dans tous les magasins participants à enseigne Conforama et Confo! en France métropolitaine et en Corse, y compris les magasins franchisés, et sur conforama.fr, organisé du 26/08 au 29/09/2025 par la Société Conforama France société par actions simplifiée au capital de 416.516.272 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux, sous le numéro 414 819 409, ayant son siège social au 80 boulevard du Mandinet - Lognes - 77 432 Marne la Vallée. Le jeu (ci-après le « Jeu ») est réservé à toute personne physique majeure à la date de participation au jeu, résidant en France Métropolitaine (Corse incluse), ayant réalisé un achat en magasin ou sur conforama.fr et ayant préalablement adhéré au programme de fidélité ma carte Confor+. Le Jeu consiste, pour tout participant ayant adhéré au programme de fidélité ma carte Confor+, à recevoir une carte à gratter après chaque passage en caisse en magasin ou un email de confirmation de commande web, sur lesquels figurent un code personnalisé à saisir sur <https://anniversaire.conforama.fr> pour participer aux Instants Gagnants, étant entendu qu'il s'agit du moment où notre prestataire détermine, aléatoirement, les dotations qui seront attribuées aux participants (ci-après « Instants Gagnants »). Sont mis en jeu, pour les Instants Gagnants, les dotations suivantes : cinq (5) cartes cadeaux Conforama de 1 000€ TTC et trois cent quatre-vingt-cinq (385) dotations de Conforama dans différents univers de l'équipement de la maison (électroménager, TV, son, literie, meuble, siège et décoration) et, pour les participants qui n'auraient pas gagné l'une de ces dotations, un bon d'achat de 5€ crédité sur leur cagnotte de fidélité Confor+. Le détail des dotations et leur valeur est indiqué au sein du règlement, sur le site Internet <https://anniversaire.conforama.fr> et est affiché dans les magasins participants. Le règlement complet du Jeu est disponible gratuitement dans chaque magasin participant pendant toute la durée du Jeu, ainsi que sur le site Internet accessible à l'adresse suivante : <https://anniversaire.conforama.fr>. Le Jeu est déposé chez Maître Denis CALIPPE, huissier de justice associé de la SCP CALIPPE & Associés dont l'étude est sis 416 rue Saint-Honoré, 75008 PARIS.

Retrouvez-nous sur



Conforama.fr